Envoyé en préfecture le 05/10/2026
Reçu en préfecture le 05/10/2026
Publié le
ID : 022-212201115-20260921-2026_09_006-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
COMMUNE DE LANMODEZ

Nombre de Conseillers :
En exercice : 11
Présents : 9
Votants : 11

Date de la convocation : 17/09/2026

L'an deux mil vingt-six,
Le Lundi 21 septembre à 18 h 00
Le Conseil Municipal de la Commune de LANMODEZ
Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire A la Mairie, sous la présidence, de Madame Lognoné Jamila, Maire.
Etaient présents : Mesdames LE BIDEAU Noémie, IZAUTE Marie Emmanuelle, ROLLAND-CAVELAN Nolwenn, DOMANCICH Lydie et Messieurs ROMBAUT Philippe, PARANTHOËN Rémi, LUCAS Fabien et BOULANGER Pierre Pascal.
Absents : Monsieur JOUAN Patrick procuration à Monsieur BOULANGER Pierre Pascal et Madame DURAND Sylvie procuration à Mme IZAUTE Marie-Emmanuelle.
Secrétaire : Madame IZAUTE Marie Emmanuelle a été élue secrétaire.

RENOUVELLEMENT DE LA LIGNE DE TRESORERIE POUR 75 000.00 €

Madame La Maire rappelle au conseil municipal qu'il s'avère nécessaire de renouveler la ligne de trésorerie pour un montant de 75 000.00 €.
Après discussion, le Conseil Municipal à l'unanimité des présents :

- **DECIDE** de renouveler la ligne de trésorerie pour un montant de 75 000.00 € auprès du Crédit Agricole avec les conditions suivantes :

EURIBOR 3 mois moyenné + 1 %
Euribor 3 mois moyenné non flooré à zéro. Dernier index connu de EURIBOR 3 M (09/2026) + 2.51 % soit un taux (index + marge) = 3.51 %
Périodicité des intérêts : Trimestrielle
Calcul des intérêts : ils sont calculés à terme échu.
Frais de dossier : 0.25 % du montant maximal du crédit soit 187 € prélevés en une seule fois par débit d'office
Pas de commission de non utilisation

- **AUTORISE** Madame La Maire à signer tous les documents nécessaires au renouvellement de cette ligne de trésorerie pour un montant de 75 000.00 € du Crédit Agricole

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,
La Maire
Lognoné Jamila.

MAIRIE DE LANMODEZ 22610

J Lognoné

Certifié exécutoire par transmission, Le 5/10/2026 En Préfecture des Côtes d'Armor
La Maire,
Lognoné Jamila.

J Lognoné

MAIRIE DE LANMODEZ 22610